



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Après la rénovation énergétique du centre aquatique Bernard Albin, celle du siège d'Ardenne Métropole débutera en février 2024 avec, à la clé, une baisse de sa consommation de 50 %

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépy
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

N'en jetez plus !

Alors que nous approchons de la fin de cette année 2023, j'aimerais vous dire merci. Merci pour les efforts quotidiens que la plupart d'entre vous consentent en matière de tri des déchets, merci pour votre application à séparer le verre, les déchets verts, le papier ou les emballages des ordures ménagères. Pour rappel, les premiers nommés sont récupérés et valorisés, tandis que le contenu de la poubelle ou du bac à ordures que vous placez sur le trottoir les jours de collecte finit dans une décharge géante que nous laisserons en héritage aux générations futures.

La cause de ces remerciements est simple. Grâce à vous, nous sommes en effet sur le point d'atteindre, voire de dépasser l'objectif que nous nous étions collectivement fixé il y a deux ans : diminuer de 20 % le poids de ces ordures. Une nécessité pour éviter d'avoir à augmenter de manière significative la Teom, ou Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui concerne tous les foyers de notre territoire.

Peu importe que le respect des consignes de tri soit dû à la volonté d'échapper à cette hausse fiscale ou à une prise de conscience environnementale, les résultats sont là, spectaculaires. Et ils montrent de manière limpide que nous avons eu raison d'avoir confiance en notre capacité à résoudre collectivement le problème pourtant ardu qui nous était posé. Pas question pour autant de relâcher nos efforts ou de reprendre nos anciennes et néfastes habitudes : pour avoir personnellement participé, il y a quelques mois, à une tournée de ramassage des déchets dans les rues de Charleville-Mézières, je sais qu'on trouve encore trop souvent dans nos poubelles des déchets valorisables et qui n'ont donc rien à y faire. Mais grâce à vous, Ardenne Métropole est en train de devenir un territoire particulièrement vertueux en matière de tri.

Encore une fois, merci !

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président d'Ardenne Métropole

Rénovation énergétique : grandes manœuvres et fortes économies

Fermé pour travaux depuis l'été dernier, le centre aquatique Bernard Albin rouvre ses portes en ce début novembre. Sans changement notable pour les nageurs, mais avec une économie énergétique de 40 %. Le siège d'Ardenne Métropole va à son tour bénéficier d'une rénovation similaire.

200.000 nageurs accueillis chaque année dans 5 bassins totalisant plus de 1.400 m³ d'eau répartis sur une surface approchant les 800 m² : le centre aquatique Bernard Albin, situé au Mont Olympe, à Charleville-Mézières, forme assurément un joli bébé. Et un peu plus de 20 ans après son inauguration, en 2002, il se taille toujours un joli succès auprès d'un public venu parfois de plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. Problème, l'équipement en question a, ou plutôt avait, un appétit vorace...

Entre le chauffage de l'eau, de l'air, les systèmes de filtration, les pompes ou l'éclairage, sa consommation annuelle était jusqu'alors de l'ordre de 6.000 MWh (mégawatt-heure), ce qui en faisait le plus gros consommateur du territoire d'Ardenne Métropole. À titre de comparaison, cette énergie aurait suffi à couvrir la consommation moyenne d'un couple occupant un appartement tout électrique de 60 m² pendant un peu plus de 8 siècles...

Mais ça c'était avant ! Grâce à l'important chantier de rénovation mené à bien depuis la mi-juillet (isolation des toitures, remise en état de l'installation solaire sur les toits terrasses, nouvelles pompes, nouveau système de filtration, récupération de la chaleur de l'eau...), le vaisseau amiral des équipements sportifs d'Ardenne Métropole consommera désormais 40 % de moins pour une qualité de service équivalente. Sachant que pour finir, des panneaux photovoltaïques seront prochainement installés sur le parking attenant.

Au tour du siège de l'agglomération

Un 2^e chantier d'importance va ouvrir en février, toujours dans le but d'une meilleure sobriété énergétique. Il concernera cette fois le siège d'Ardenne Métropole, avenue Léon Bourgeois, à Charleville-Mézières, avec à la clé une baisse de consommation de 50 %. Les travaux s'étaleront sur un semestre pour un coût avoisinant 1,2 million, dont 70 % de subventions, le Fonds vert jouant là encore son rôle.

Outre la division par deux de la consommation, l'enjeu est d'adopter une démarche exemplaire en matière de rénovation énergétique. Ce qui passera entre autres par l'utilisation de matériaux à faible impact carbone, qu'ils soient issus du réemploi ou biosourcés, et au final par l'atteinte du niveau "Bâtiment basse consommation".

Autre caractéristique de ce chantier, il permettra visuellement d'offrir une nouvelle jeunesse au siège communautaire grâce à la pose d'un bardage bois en façade, la végétalisation d'une partie des toits et du parvis pour une gestion intégrée des eaux pluviales et la mise en place sur certains murs d'une structure métallique verticale sur laquelle de la végétation viendra s'épanouir.



baisser la consommation

produire de l'énergie

Le coût total du chantier mené au centre aquatique du Mont Olympe approche les 2,4 millions, dont 60 % de subventions, notamment 1 million issu du Fonds vert lancé par l'Etat. Un investissement qui sera rapidement rentabilisé compte tenu des économies d'énergie réalisées.

Voyelles
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE MAISON
À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

13 TERRAINS À BÂTIR ET 10 MAISONS NEUVES

Plurial Home Expert

0 800 200 548

(Numéro vert - Service et appel gratuits)

Plurial IMMO
Groupe ActionLogement

Réduction des déchets : ça se précise...

Le pari un peu fou lancé par Ardenne Métropole, réduire de 20 % le tonnage de nos déchets enfouis, est plus que jamais en passe d'être tenu : selon toute probabilité, nous devrions même au 31 décembre parvenir à une baisse proche de 22 % !

Mois après mois, statistique après statistique, la croisade anti-déchets lancée par Ardenne Métropole il y a bientôt deux ans s'avère être un remarquable succès. Un succès dont le mérite revient avant tout aux habitants du territoire de l'agglo. Ce sont eux qui, en modifiant leurs habitudes quotidiennes, en apprenant à mieux et plus trier, vont permettre à notre collectivité de tenir le pari qu'elle s'était lancé : réduire de 20 % le poids de nos déchets enfouis et donc éviter d'alourdir la fiscalité liée aux déchets, réglée par ces mêmes habitants..

Pour rappel, ces déchets enfouis proviennent de deux sources : les ordures ménagères (la traditionnelle poubelle de la cuisine) collectées par les éboueurs mais aussi les bacs "encombrants" de nos déchèteries. Et l'addition des deux représente du volume : plus de 41.000 tonnes en 2021, soit le poids de 600 locomotives. Des dizaines de milliers de tonnes de déchets divers qui, chaque année, faute de mieux ou de tri, finissent enfouis dans une décharge géante à ciel ouvert, près d'Éteignières.

Objectif bientôt dépassé !

Outre cette accumulation peu ragoutante, ces déchets coûtent de plus en plus cher. Ils font en effet l'objet d'une taxe, versée à l'État par Ardenne Métropole, qui est en train de connaître une multiplication par quatre. Deux possibilités face à cette explosion des coûts : soit la répercuter sur "l'impôt poubelles" versé par chaque usager, soit diminuer le tonnage des déchets que nous enfouissons.

À la différence de la plupart des autres collectivités, Ardenne Métropole a choisi la deuxième solution. Avec un objectif chiffré et précis : parvenir à une diminution de 20 % de ce tonnage. L'an dernier, la baisse enregistrée était déjà plus que significative, puisque nous avons réussi à produire 14,3 % de déchets de moins qu'en 2021. Et bonne nouvelle, la tendance se confirme cette année : sans vouloir vendre la peau de l'ours, toutes les courbes indiquent en effet que nous devrions même au 31 décembre prochain dépasser cette barre de - 20 % pour frôler les - 22 % ! Soit pratiquement 10.000 tonnes de déchets non produits entre janvier 2022 et décembre 2023.

Bravo à tous !



Cette diminution spectaculaire du tonnage des déchets enfouis constitue la résultante de l'application plus rigoureuse des consignes de tri : même s'il y a encore des progrès à effectuer, nos poubelles ménagères contiennent moins de **verre**, d'**emballages**, de **papier** ou de **tissu** qu'avant. En la matière, Ardenne Métropole se tient aux côtés des usagers pour leur permettre de mieux trier. C'est le cas notamment avec les **déchets verts**, appelés à migrer de la poubelle vers un composteur.



COMPOSTONS !

Composteur individuel

Près de 7.700 foyers d'Ardenne Métropole sont déjà équipés d'un composteur, fourni gratuitement par l'agglo sur simple demande :

<https://ardenne-metropole.fr/compostons/>

Composteur partagé ou collectif

Ardenne Métropole a déjà installé 28 composteurs partagés, répartis sur 9 communes volontaires.

Parallèlement, des composteurs collectifs ont pris place au pied d'une trentaine d'immeubles, en lien avec les bailleurs sociaux et privés. Sachant que d'autres composteurs ont également été mis à disposition auprès de gendarmeries, à la CRS 23, dans des lycées, des collèges, des Ehpad, ou même des entreprises locales.

Plus d'informations sur ces composteurs :
prevention-dechets@ardenne-metropole.fr
0800 29 83 55

Composter permet de réduire de **30%** le poids de notre poubelle!

Composteurs Ardenne Métropole
> 7 700 individuels
> 28 partagés
> 30 collectifs

<https://ardenne-metropole.fr/compostons/>   
0800 29 83 55 (non surtaxé)
prevention-dechets@ardenne-metropole.fr

ARDENNE METROPOLE

Voyelles
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE MAISON
À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

13 TERRAINS À BÂTIR ET 10 MAISONS NEUVES

Plurial Home Expert

0 800 200 548

(Numéro vert - Service et appel gratuits)

Plurial IMMO 
Groupe ActionLogement

MÉDIATHÈQUES

Mois du Polar - 2 > 28 nov. G. Delaw Sedan

Conférence - jeu. 16 nov. 19 h Voyelles
Le génie militaire au début de l'époque moderne à partir d'exemples ardennais (1523 - 1643) par Xavier Chevallier

Rencontre d'auteur - ven. 24 nov. 18 h 30
Ronde-Couture - Fanta Dramé dans le cadre du festival Au fil de Ailes Interbibly

Festival Migrant'scène - cinéma - 14 h
mer. 22 nov. Ronde-Couture / **sam. 2 déc.** Voyelles / **jeu. 7 déc.** Ronde-Couture

Ateliers dessin 14 h 30 avec Roxane Gay
Porte-Neuve - inscriptions 03 24 32 40 83
♦ **sam. 18 nov.** planche BD - dès 7 ans
♦ **sam. 25 nov.** dessin - adultes

 mediatheques.ardenne-metropole.fr

LES MARDIS DE L'HABITAT

Ardenne Métropole et les Portes du Luxembourg vous aident à améliorer votre logement.

Pour vos travaux d'économies d'énergie, d'accessibilité / adaptation à la perte d'autonomie, ou afin de résorber des situations de mal-logement, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières grâce aux Opérations programmées d'amélioration de l'habitat - Revitalisation Rurale (Opah-RR) mises en place sur nos territoires.

Propriétaires occupants, bailleurs, syndicats de copropriétaires, des conseillers sont à votre disposition pour étudier votre projet travaux et vous aider à monter votre plan de financement. Un soutien est apporté pour le montage et le suivi des demandes d'aides. Les subventions peuvent atteindre 20 à 80 % du montant HT des travaux éligibles.

Venez rencontrer les conseillers à l'occasion des réunions d'informations "Les Mardis de l'Habitat" organisées sur le territoire jusqu'à la fin de l'année.

Prochains rendez-vous "Les Mardis de l'Habitat" :

- ♦ **Mar. 7 nov.** 18 h - Hannogne-Saint-Martin (salle des fêtes)
- ♦ **Mar. 21 nov.** 18 h - Sedan CCI (boulevard Fabert)
- ♦ **Mar. 12 déc.** 18 h - Carignan (salle communautaire rue du Champ Raymond)



VOUS AIDEZ À AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

réunions d'informations ouvertes à tous

Les Mardis de l'Habitat

0800 400 240 (appel gratuit)
opah.am-pdl@solihia.fr

OPAH-RR • Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Revitalisation Rurale

REPUBLIQUE FRANÇAISE Agence nationale de l'habitat La Région Grand Est COMAL.SOLIHIA. SOLIDAIRES POUR L'HABITAT 51

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

 **Patinoire Elena Issatchenko**
Charleville-Mézières 

 **Horaires "période scolaire"**

 **Sam. 11 nov.** - férié : ouvert de 9 h à 12 h

 **Soirée Show Laser** - ven. 24 nov.

 **Centre aquatique de Sedan** 

 **Horaires "période scolaire"**

 **Sam. 11 nov.** - férié : fermé

 **Piscine Ronde Couture**
Charleville-Mézières

 **Horaires "période scolaire"**

CONSERVATOIRE

Conférence

♦ **sam. 18 nov.** 19 h - Christophe Marchand, compositeur - CMz auditorium conservatoire

Concert

♦ **dim. 19 nov.** 16 h - flûte traversière et orgue - CMz Basilique

Concerts à la quarte 18 h
CMz auditorium conservatoire
mer. 15-22-29 nov. / 6-13-20 déc.

Auditions

♦ **jeu. 23 nov.** 18 h - CMz CSC
A. Dhôtel - piano, clavecín, orgue
♦ **sam. 2 déc.** 10 h 30, 14 h, 15 h 30
CMz auditorium conservatoire
éveil musical, hautbois, violon
♦ **dim. 3 déc.** 16 h - CMz Basilique
orgue



DÉCHÈTERIES



30 octobre 2023 > 30 mars 2024

AIGLEMONT	
mercredi	samedi
9 h > 12 h	9 h > 12 h / 13 h > 16 h

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	
lundi > samedi : Savigny Pré	
8 h > 12 h / 13 h > 17 h	

FLIZE	
mardi > samedi :	
8 h 15 > 12 h / 13 h > 16 h	

GESPUNART	
mercredi et samedi :	
8 h > 12 h / 13 h > 16 h	

GLAIRE	
lundi > samedi :	
8 h > 12 h / 13 h > 17 h	

LUMES		
lundi	mercredi	samedi
9 h > 12 h	13 h > 16 h	10 h > 12 h 13 h > 16 h

MONTCY-NOTRE-DAME	
lundi > samedi : Waridon	
8 h > 12 h / 13 h > 17 h	

POURU-SAINT-RÉMY	
mercredi et samedi :	
9 h > 12 h / 13 h > 16 h	

VRIGNE-AUX-BOIS	
mardi > samedi :	
8 h 15 > 12 h / 13 h > 16 h	



- ▶ **Badge d'accès** à passer devant la borne ou à présenter au gardien
- ▶ **Hauteur du véhicule limitée à 2 m***
- ▶ **Apport limité* à 1 m³ par passage et par jour**

* dérogation exceptionnelle possible

Service prévention et collectes des déchets
decheteries@ardenne-metropole.fr
0800 29 83 55 (appel non surtaxé)

 **Centre aquatique B. Albin**
Charleville-Mézières 

 **Réouverture après travaux**

♦ **sam. 4 nov.** - 10 h > 18 h

♦ **dim. 5 nov.** - 9 h > 12 h 30

♦ **à partir du lun. 6 nov. :**
horaires "période scolaire"

 **Soirée de réouverture**
Ven. 10 nov. - 18 h > 22 h

DJ, structure gonflable, circuit training, aqua flash, gala natation synchronisée, cocktails, amuse-bouche

 **Sam. 11 nov.** - férié : ouvert de 9 h à 12 h 30



www.ardenne-metropole.fr / centresaquatiques.ardenne-metropole.fr



Centre aquatique Bernard Albin
Charleville-Mézières

SOIRÉE DE RÉOUVERTURE

VEN. 10 NOV.
18 h > 22 h